Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260403-DECM26_23_01_18-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE LA TRINITE-PORHOET

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Yannick LE BORGNE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 30 mars 2026

PRESENTS : MM. LE BORGNE Yannick - THOMAS Angélique - LESPERT Gaylord - GILLET Nelly - LE GENTIL Monique - TRAVERS Didier - BOMBLED Dominique - BAUDIC Dominique - LE CAM Gérard - LAUNAY Martine - MICAULT Frank - PINEL Isabelle - VETIL Christophe - FRIEDLANDER Julie - COLLET Mélinda

SECRETAIRE : conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Mélinda COLLET, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et y adjoint Mme Patricia DENIS, secrétaire générale, en qualité de secrétaire assistante.

DECM2026.03.04-18 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026 :

Rapporteur : Mme Nelly GILLET, Adjointe

Le Maire donne la parole à Mme GILLET, Adjointe déléguée aux finances, qui donne lecture des demandes de subvention de diverses structures ou associations. Elle présente un projet d'attribution.

A ce jour, toutes les associations n'ont pas encore déposé leur dossier. Mme GILLET propose de voter les subventions aux diverses associations, et de verser la somme attribuée, uniquement à celles qui en auront fait la demande.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les sommes suivantes, au titre de 2026, représentant un montant total de 21 769 € :

Association	*Montant alloué*
ESAP	1 200 €
SOCIETE CHASSE	250 €
SOCIETE DE CHASSE PIEGEAGE RAGONDINS	281 €
CANTINE OGEC COLLEGE	0 €
CANTINE OGEC ECOLE ST JOSEPH	8 600 €
VOYAGES COLLEGE SAINTE ANNE	(70 €/él) 2 000 €
ACTIVITES ECOLE ST JOSEPH	(7 élèves x 70 €) 490 €
GWEZENN NEVEZ	200 €
SOUVENIR FRANÇAIS JOSSELIN	70 €
PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITE ECOLE SUZANNE BOURQUIN JOSSELIN	(2 élèves) 977,91 €
CLASSE ULIS ELEVE ST BRIEUC	(1 élève) 558 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260403-DECM26_23_01_18-DE

ECOLE PUBLIQUE MAURON	(1 élève) 572,36 €
ECOLE PUBLIQUE MENEAC	(1 élève) 564,40 €
CLASSE DECOUVERTE MAURON	(1 élève) 70 €
ULIS ECOLE ST JOSEPH ST JEAN PLOERMEL	(1 élève) 460 €
AIDES AUX FAMILLES REPAS CANTINE ECOLE ST LOUIS PLOERMEL	125 €
AIDES AUX FAMILLES REPAS CANTINE ECOLE ST JOSEPH ST JEAN PLOERMEL	125 €
TRINITE SPORTS DETENTE	1 200 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	500 €
FNACA	130 €
COMITE ORGANISATION RONDE DU PORHOET	150 €
MUSIQUE EN ABBATIALE	500 €
ENTENTE MORBIHANNAISE SPORT SCOLAIRE	100 €
CLUB 3E AGE LES GAIS LURONS	70 €
LA TRINITE S'AMUSE	1 000 €
LA TROUPE D'EMERAUDE	100 €
POMPIERS PUPILLE DE LA NATION	100 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	200 €
ASSOCIATION LE PONT DE LUMIERE CONTRE LA NUIT DE LA MISERE	175 €
NON ATTRIBUE	1 000,33 €

La secrétaire de séance,

M. COLLET

Le Maire,

Y. LE BORGNE